



Stop Béton

Visé : résultats enquête SBV avant élections du 13/10/2024

Chère citoyenne visétoise, cher citoyen visétois, si vous souhaitez que les choses changent dans votre commune, si vous souhaitez du respect pour les citoyens, pour les Commissions Consultatives, pour les associations de protection du patrimoine wallon, pour les avis donnés par le fonctionnaire délégué de la région wallonne, ainsi que pour le Schéma de Développement Communal, vous avez le pouvoir de changer les choses ce dimanche 13/10/2024.

En effet, en dehors de tous les problèmes de la part de la majorité MR/PS en place que nous avons mentionnés lors de ces dernières années, **nous n'avons reçu pas reçu la moindre réponse à notre mail avec questionnaire de la part de la liste MR et de la liste PS, donc**

⇒ le « Respect Zéro » de leur part continue...

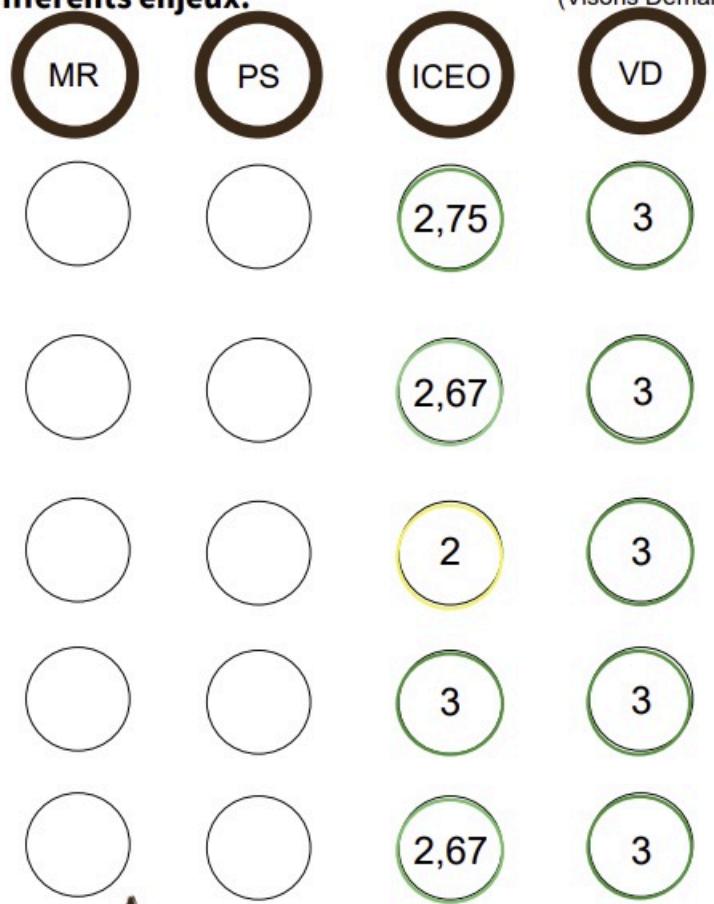
Nous avons reçu des réponses de la part de la liste ICEO et de la liste Visons Demain, réponses que vous trouverez en bleu ci-après. Un * (astérisque) à côté de OUI* ou NON* signifie que des commentaires ont été communiqués, commentaires regroupés en fin de ce texte.

Afin de vous informer complètement, merci de bien vouloir lire l'intégralité de cette publication, vous pouvez également lire le fichier complet de questions/réponses (intégrant les questions/réponses détaillées pour la partie préparée par la plateforme « Occupons le Terrain » pour les différents collectifs citoyens comme le nôtre) via le lien repris ci-après

POUR DES TERRITOIRES VIVANTS, STOP BÉTON MAINTENANT !

Voici les résultats du sondage* que nous avons adressé aux listes qui se présentent dans notre commune de Visé ce 13/10/2024 afin de voir leur positionnement sur ces différents enjeux.

Favorable  3
 2
Défavorable  1





Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

Nous voudrions connaître la vision de votre liste par rapport à des projets portés et encouragés par la majorité en place.

Le Collège a traité ces projets avec un manque de respect total pour les citoyens, pour les Commissions Consultatives, pour les associations de protection du patrimoine wallon, pour les avis donnés par le fonctionnaire délégué de la région wallonne, ainsi que pour le Schéma de Développement Communal.

Agiriez-vous de la même manière que celle choisie par la majorité MR/PS en place pendant les 6 dernières années de la législature?

Merci de répondre pour chacun des projets suivants par oui ou non en entourant votre réponse.

Comme mentionné dans l'introduction, nous n'avons reçu pas reçu la moindre réponse à notre mail avec questionnaire de la part de la liste MR et de la liste PS, donc

⇒ le « Respect Zéro » de leur part continue...

*Nous avons reçu des réponses de la part de la liste ICEO et de la liste Visons Demain, réponses que vous trouverez en bleu ci-après. Un * (astérisque) à côté de OUI* ou NON* signifie que des commentaires ont été communiqués, commentaires regroupés en fin de ce texte.*



Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

1. Accorderiez-vous le permis pour démolir l'ancienne maison des éclusiers, une partie de notre patrimoine visétois et pour y construire des appartements, construits entretemps et qui ne se vendent par ailleurs pas ?

ICEO: NON / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: OUI* / Visons Demain: OUI*



2. Organiserez-vous une consultation de la population visétoise et de la CCATM avant de décider de vendre un terrain comme le quai des fermettes à un Consortium, en vous assurant que le gigantesque projet présenté réponde aux questions posées ?

ICEO: OUI* / Visons Demain: OUI*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: NON* / Visons Demain: OUI*





Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

3. Accorderiez-vous le permis pour démolir l'ancien cinéma Excelsior, au lieu de réhabiliter un élément marquant du patrimoine historique et culturel de la ville, et cela pour y construire un colossal immeuble double de 4 étages côté Place et de 3 étages côté Jardin?

ICEO: OUI* / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: NON / Visons Demain: OUI*

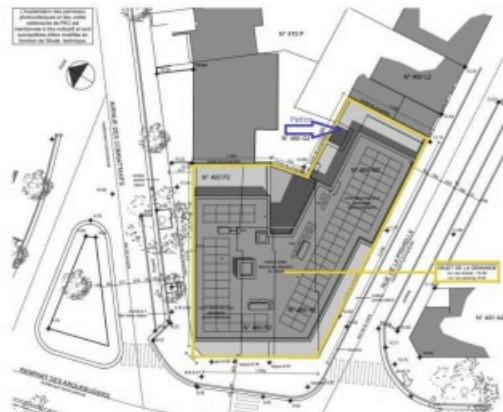


4. Accorderiez-vous le permis le long du marché pour démolir 4 maisons, dont 3 faisant partie du patrimoine bâti de notre ville, afin de construire un gigantesque immeuble de 18 appartements?

ICEO: OUI* / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: NON / Visons Demain: OUI*





Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

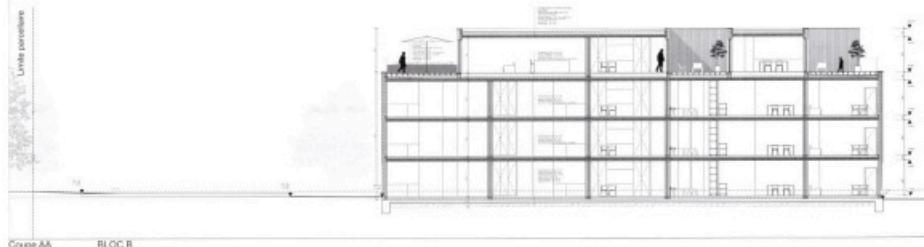
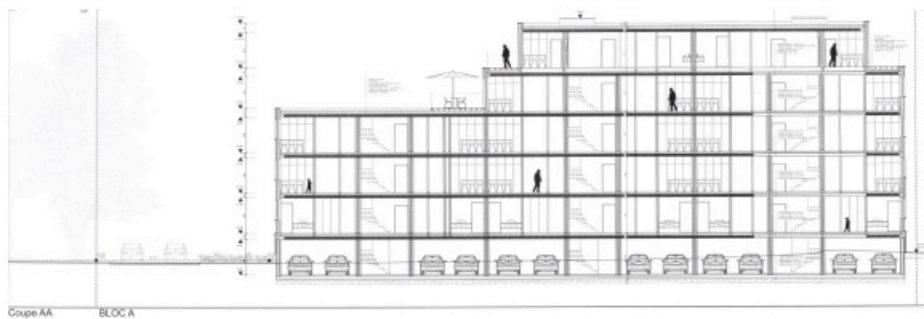
5. Accorderiez-vous le permis pour construire un projet colossal (WIC2) à Devant-le-Pont Rue Naessens de Loncin / derrière la Rue de Tongres avec :

- 2 immeubles totalisant 42 appartements,
- le bloc A avec un REZ + 4,5 étages présentant un parking semi-enterré avec risque d'inondation (voir inondations de Juillet 2021) et 24 appartements,
- le bloc B avec un REZ + 3 étages avec 18 appartements,
ces 2 blocs entourant une ligne électrique à Haute Tension?

ICEO: NON / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: OUI* / Visons Demain: OUI*





Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

6. Accorderiez-vous le permis pour construire cet immeuble massif et excessif en béton à la rampe du pont, immeuble qui ne respecte en rien l'environnement dans lequel il est construit ?

ICEO: NON / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: OUI* / Visons Demain: OUI*



7. Accorderiez-vous le permis Rue de la Trairie pour démolir 2 maisons et pour construire cet immeuble excessif, immeuble qui ne respecte en rien l'environnement dans lequel il est construit ?

ICEO: NON / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: NON* / Visons Demain: OUI*





Stop Béton

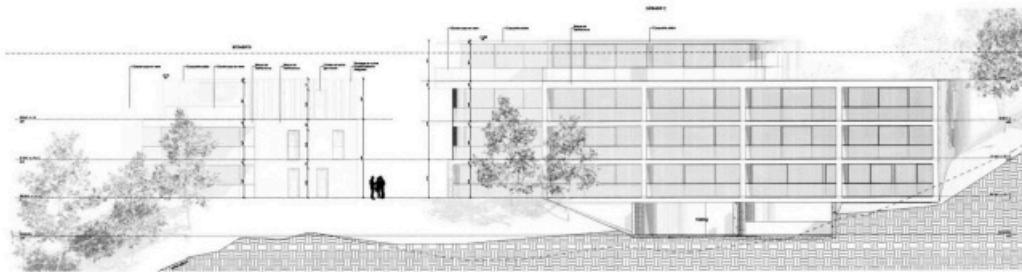
Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

8. Accorderiez-vous le permis pour construire à Lorette sur un magnifique îlot de biodiversité cet ensemble massif de 4 immeubles comprenant 30 appartements et une surface de bureau, avec un accès dangereux Rue de Dalhem pour +- 50 voitures?

ICEO: NON / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: NON / Visons Demain: OUI*



9. Accorderiez-vous le permis pour démolir une ancienne ferme / restaurant Entre-Deux, et pour construire en pleine nature le long du Ravel et Rue de Dalhem cet ensemble massif, censé faire penser au corps d'une ferme, comprenant 15 appartements?

ICEO: NON* / Visons Demain: NON*

Les mandataires de votre liste sont-ils intervenus contre ce projet ?

ICEO: OUI* / Visons Demain: OUI*



Vue du bâtiment depuis la Rue de Dalhem.



Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

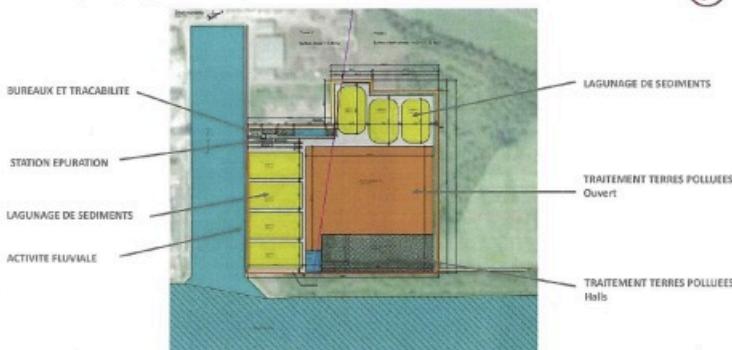
Considérant le niveau de pollution élevé subi par les habitants en Basse-Meuse et la forte pression industrielle déjà exercée sur les villages de Loën, Lixhe et Lanaye ainsi que les objectifs de *préservation, amélioration ou restauration des valeurs naturelles exceptionnelles* et de développement de projets écotouristiques portés par le Parc frontalier « Geer et Meuse », pouvez-vous vous positionner sur les deux projets suivants :

10. Avant-projet Obelixhe de la SA Envisan (filiale de Jan De Nul Group) à la darse de Loën qui débouchera dès que l'étude des incidences sera achevée sur une demande de permis unique avec enquête publique : très gros projet de plus de 11 ha pour traiter chaque année 50.000 m³ de boues de dragage supplémentaires et 200.000 tonnes de terres dangereuses.

Votre groupe estime-t-il qu'une telle activité est admissible à cet endroit ?
ICEO: NON / Visons Demain: NON*



Masterplan projeté – Vue générale





Stop Béton

Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

11. Projet Phénix de la SA Eloy Travaux à la limite de Haccourt et Loën-Lixhe face à Devant-le-Pont dont la demande de permis unique est en cours d'examen pour le remblayage de 600.000 m³ avec des terres pouvant provenir de sites contaminés afin de créer, dans une seconde phase, une vaste zone portuaire et industrielle – les impacts sur l'environnement et la qualité de vie (charroi de 900.000 tonnes, bruit, poussières, microparticules, polluants, biodiversité, ...) du remblayage (phase 1) seront importants, et, en raison du « saucissonnage » de la procédure, **les incidences de la création de la zone portuaire et industrielle sur le remblai à hauteur des quais -donc en surplomb de Loën, de Devant-le-Pont et de Lixhe - n'ont pas été étudiés.**

a. Le Conseil communal de Visé a octroyé en juin dernier une autorisation d'ouverture de voirie permettant dans un deuxième temps l'octroi du permis unique pour l'ensemble du projet. Votre groupe a-t-il voté pour ?

ICEO: OUI / Visons Demain: NON*

b. Votre groupe estime-t-il qu'une telle activité est admissible à cet endroit ?

ICEO: OUI / Visons Demain: NON*





Questionnaire spécifique Stop Béton Visé adressé aux têtes de listes se présentant aux élections communales à Visé ce 13/10/2024 :

Place pour vos commentaires. Merci de mentionner avant chaque commentaire le numéro donné à chaque projet dans ce questionnaire spécifique Stop Béton Visé (de 1 à 11):

GENERAL :

ICEO :

Notre programme est globalement favorable à vos propositions.

En résumé, nous voulons une urbanisation maîtrisée, limiter l'artificialisation des sols, améliorer la participation citoyenne dans les enquêtes publiques et rendre à la CCATM le rôle qu'elle mérite

Visions Demain :

Dès le premier Conseil communal de la mandature, nous avons demandé au Conseil de se prononcer concernant un projet gigantesque aux portes de Visé, la destruction du Château Dossin et la construction de 4 immeubles avec 111 appartements. En mars 2020, nous l'avons interrogé concernant le projet d'urbanisation du Chemin de Richelle. En septembre 2020, nous avons interrogé le Collège au Conseil communal : « Urbanisme visétois : les projets d'immeubles à appartements hors gabarit de l'un ou l'autre architecte habituel se multiplient risquant de défigurer notre ville. L'échevinat de l'urbanisme en première ligne et le Collège en seconde ligne ont un rôle d'orientation avant le dépôt des projets d'immeubles à appartements. Pourquoi ces projets démesurés ne sont-ils pas recadrés au stade des premiers contacts ? Comment le Collège tient-il compte des oppositions exprimées lors des enquêtes publiques ? »

Il s'agissait de 3 projets de Luc Spits, architecte-promoteur dont le comptable est l'échevin de l'urbanisme et le notaire l'échevin de la culture, le 1er de 4 étages Rue St Hadelin (avec une densité du double du maximum prévu dans le SDC), les 2e et 3e Av Fr Roosevelt.

Nous avons interrogé l'échevin de l'urbanisme quasi sur tous les projets d'urbanisme problématiques en recevant le plus souvent des réponses vagues souvent émaillées d'attaques personnelles créant un contexte très désagréable excluant tout débat réel. Nous avons persévétré, même si souvent, nous étions bien seuls à marquer notre opposition aux excès urbanistiques et environnementaux. Dans ces dossiers, le Collège a manifesté, comme Stop Béton l'a souvent écrit, un respect zéro vis-à-vis des prescriptions du SDC, des avis des citoyens et de leur qualité de vie et vis-à-vis des avis négatifs du fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

PROJETS SPECIFIQUES :

Projet 1 : Ancienne maison des éclusiers

ICEO :

L'échevin de l'urbanisme Luc Lejeune s'y est toujours opposé jusqu'en 2018.

Visons Demain :

Pour Visons Demain, la maison de l'éclusier était un élément du patrimoine historique de Visé et de la Basse-Meuse qui devait être préservé. Il fallait lui trouver une affectation digne de son passé (en lien avec le développement touristique autour de la voie d'eau) et au minimum sauvegarder le bâtiment comme témoin. Malgré la demande de classement et la forte opposition de nombreux habitants dont des membres de Visons Demain, malgré nos interventions répétées au Conseil communal, le Collège a accordé le permis de démolition et de construction d'un immeuble à appartements totalement disproportionné qui enlaidit le quartier et écrase la Capitainerie.

Projet 2 : vente terrain quai des fermettes à promoteur immobilier

ICEO :

Un processus de coconstruction a été demandé par l'intermédiaire du Conseil communal.

Dans l'attente d'éléments nouveaux du Collège et de la Commission.

Visons Demain :

Projet au Quai de Fermettes : dès le 10 octobre 2023, nous avons été les seuls à voter contre l'acquisition du site par la commune pour en revendre la moitié à un promoteur immobilier. Acquisition qui n'était d'ailleurs pas nécessaire pour créer un parc puisque la Wallonie était disposée à mettre le terrain gratuitement à disposition de la ville. Nous avons dénoncé le fait que sous couvert de créer un parc public (à un endroit mal situé et très bruyant), il s'agissait en fait d'une opération pour vendre un grand terrain public à un promoteur pour lui permettre de réaliser un vaste projet. Et nous avons tenté d'alerter la population. Six mois plus tard le consortium qui entretenait auparavant déjà des contacts avec la majorité a remis un projet de complexe hôtelier de luxe et de bureaux avec un immeuble de 8 étages et 120 mètres de long. Et la vente a été proposée au Conseil communal. Notre conseiller Martial Mullenders a proposé le report du point pour permettre une consultation de la population : l'opposition a voté pour mais MR et PS ont voté contre. La vente a ensuite été décidée avec les voix de la majorité et d'Ensemble. Oui Visé s'est abstenu. Visons Demain et PTB ont voté contre. Une commission s'est tenue ensuite qui n'a débouché sur aucune décision et aucun procès-verbal. Peu après les élections, la demande de permis d'urbanisme sera sans doute déposée. Cela donnera enfin la possibilité à la population de se manifester dans le cadre de l'enquête publique. Si nous participons à la prochaine majorité, nous bloquerons tout projet hors de proportions qui se heurterait aux attentes de la population.

Projet 3 : démolition ancien cinéma Excelsior

ICEO :

L'hypercentre doit être vu différemment en terme de densité mais le gabarit est excessif. Le propriétaire voulait sa salle à l'arrière du bâtiment préservé. C'est le Collège, l'architecte et le promoteur qui sont allés trop loin.

Visons Demain :

Projet de démolition de l'Excelsior : encore un projet qui bafoue le patrimoine historique et architectural de la Ville. Au lieu de réfléchir à un projet de rénovation et de nouvelle affectation de ce bâtiment, le choix du promoteur, un entrepreneur visétois, de l'architecte qui n'est autre que la chef de groupe MR au Conseil communal, et du propriétaire (Fabrique d'Eglise - Porte Ouverte) a été de tout raser et de construire un immeuble colossal sur quasi 100 % du terrain. Dès le départ, nous avons interpellé le Collège et nos membres comme nos conseillers ont participé aux deux mobilisations populaires pour s'opposer à ce projet funeste. La majorité a néanmoins accordé le permis. Le chantier commencera sans doute après les élections et il sera sans doute difficile de le bloquer.

Projet 4 : projet WUST sur les remparts le long du marché

ICEO :

L'hypercentre doit être vu différemment en terme de densité et les bâtiments démolis n'ont rien de patrimonial.

Visons Demain :

Projet Wust sur les Remparts : là aussi l'option du promoteur est de démolir les maisons existantes (actuellement louée à des ménages modestes) pour construire sur 100 % de la surface un vaste immeuble hors gabarit pour des logements de standing réservés à des hauts revenus. Un projet avec 3 fois la densité maximale prévue par le Schéma de développement communal. Malgré nos interventions en Conseil et les oppositions lors de l'enquête publique, le permis a été accordé par la majorité puis retiré suite à la suspension décidée par le fonctionnaire délégué puis réaccordé. Aujourd'hui, un des voisins a introduit un recours en annulation au Conseil d'État.

Projet 5 : projet colossal WIC2 à Devant-le-Pont Rue Naessens de Loncin derrière la Rue de Tongres

ICEO :

Intervention en CCATM.

Visons Demain :

Projet WIC 2 à Devant-le-Pont : Autre cas de projet totalement excessif, en rupture avec le SDC et l'intérêt des riverains, qui a fait l'objet de plusieurs procédures, de l'opposition des riverains, de nos questions telle que, en octobre 2022 celle de Martial Mullenders : « Nous vivons une explosion des projets d'immeubles à appartements. Après un été très chaud en la matière (...), de nouveaux gros projets sont apparus et ont fait l'objet d'enquêtes publiques : à DVP, Vercheval-Mayers pour 16 appartements et WIC 2 pour 42 appartements, Rue de Dalhem, Perspective Groupe (Spits) pour 20 appartements, sur les Remparts Wust pour 19 appartements. Tous ces projets s'écartent des outils adoptés en matière d'aménagement du territoire. Comment le Collège se positionne-t-il face à cela ? » ... mais qui a finalement été accordé par le Collège malgré l'avis négatif du fonctionnaire délégué. Un recours en annulation de riverain est actuellement devant le Conseil d'État.

Projet 6 : immeuble massif et excessif à la rampe du pont

ICEO :

Intervention en CCATM.

Visons Demain :

Projet de l'architecte Spits Av. Fr. Roosevelt : Projet totalement hors gabarit pour d'autres logements de standing qui enlaidit le quartier et se voit de loin. Question en Conseil et opposition d'habitants dont des membres de Visons Demain n'ont pas empêché le Collège d'octroyer le permis.

Projet 7 : projet Rue de la Trairie

ICEO :

Ce dossier n'a fait l'objet d'aucune présentation.

Visons Demain :

Projet LV Invest Rue de la Trairie : projet excessif qui vient d'être autorisé malgré les critiques émises et les oppositions des riverains. A suivre !

Projet 8 : projet « Château de Lorette / Parc de Lorette »

ICEO :

//

Visons Demain :

Projet Parc de Lorette : une catastrophe urbanistique autorisée malgré l'opposition des habitants exprimée lors des 2 enquêtes publiques et malgré nos nombreuses interventions au Conseil communal, malgré le SDC, l'avis négatif du SPW voirie (accès dangereux) et l'avis négatif du fonctionnaire délégué. A cela s'ajoute une complaisance inadmissible du Collège vis-à-vis de l'architecte Luc Spits car il ne fait pas respecter les conditions du permis (implantation non respectée de l'accès et des bâtiments, horaires de chantier en dehors des heures autorisées, ...). Un recours en annulation a été introduit par des riverains. Mais le chantier avance très vite ...

Projet 9 : démolition ancienne ferme / restaurant « Entre-deux »

ICEO :

La densité est trop importante à la limite de la zone agricole.

Intervention au conseil communal.

Visons Demain :

Projet Perspective Feel de Luc Spits : un projet contraire au SDC (8 fois la densité maximale alors que l'on est à la campagne et en zone paysagère, non-respect des gabarits, ...) auquel nous nous sommes opposés notamment en interpellant à plusieurs reprises l'échevin au Conseil. Le Fonctionnaire délégué avait suspendu ce permis en raison de son illégalité mais un ministre MR complaisant a levé cette suspension à quelques jours de la fin de son mandat et l'ancienne ferme vient d'être détruite.

Projet 10 : avant-projet Obelixhe de la SA Envisan

ICEO :

//.

Visons Demain :

Avant-projet Obelixhe de la SA Envisan à Loën : nous avons participé à la réunion préalable à étude d'incidences et nous avons posé des questions et émis des observations dans le cadre de la préparation de cette étude à savoir notamment :

- « Le projet n'est pas acceptable à cet endroit vu sa grande proximité - quelques centaines de mètres - avec les villages de Lixhe et Lanaye, et, à seulement 1km, de la Ville de Eijsden.
- Le projet n'est pas acceptable à cet endroit car il serait totalement contradictoire avec les projets de tourisme nature que la Wallonie a décidé de subsidier dans le cadre de son plan de relance pour mettre en valeur la Montagne Saint-Pierre et le site de Caster
- Le projet n'est pas acceptable à cet endroit car il détruirait la riche biodiversité présente sur ce site et notamment les espèces protégées qui s'y sont développées. (...) »

Le dossier de la demande avec l'étude des incidences est attendu et pourrait être déposé prochainement. Le futur Collège devra se prononcer. Pour notre part, nous souhaitons bloquer ce projet.

Projet 11 : projet Phénix de la SA Eloy Travaux

ICEO :

//.

Visons Demain :

Projet Phénix de la SA Eloy Travaux à Haccourt et Loën : Visons Demain était également présent à la réunion préalable à étude d'incidences et nous avons posé des questions et émis des observations dans le cadre de la préparation de cette étude nous inquiétant de ce projet à cet endroit dans une zone déjà fort polluée, réclamant la recherche d'autres sites ne réclamant pas pareil remblai, critiquant le saucissonnage du dossier ne permettant pas d'évaluer l'ensemble des impacts de ce vaste projet portuaire et industriel, pouvant être contradictoire avec le projet de Parc frontalier « Geer et Meuse »... Malheureusement, l'étude d'incidences n'a pas répondu à nos demandes ni à celle des habitants qui se sont exprimés. Le projet a été déposé et le Conseil communal a dû se prononcer sur des modifications de voirie proposées dans le cadre du projet, décision nécessaire à la poursuite de la procédure et à l'octroi du permis. Tous les groupes ont voté pour à l'exception de Visons Demain. Nous resterons très attentifs à la suite de ce projet. Un recours contre le permis pourra être envisagé. Et de toute façon, Visons Demain portera une attention particulière au déroulement de ce gigantesque chantier et à ses nuisances puis au choix des activités portuaires et industrielles qui souhaiteraient s'implanter sur cette zone afin de limiter les nuisances pour les habitants et l'environnement.

La lutte contre ces projets démesurés et problématiques et contre d'autres encore tel le rehaussement de 2 étages des immeubles Nihon Rue Haute ou le projet d'incinérateur Bee Green sur le site de CBR à Loën contre lequel Visons Demain se bat depuis le début (nous participons d'ailleurs avec des associations environnementales des 2 côtés de la frontière à un recours en annulation contre le permis accordé par le Collège de Visé) ... sont au cœur de notre projet. Plusieurs adhérents de Visons Demain se sont d'ailleurs engagés au sein de Stop Béton Visé tandis que d'autres membres de Stop Béton sont désormais candidats sur notre liste.